

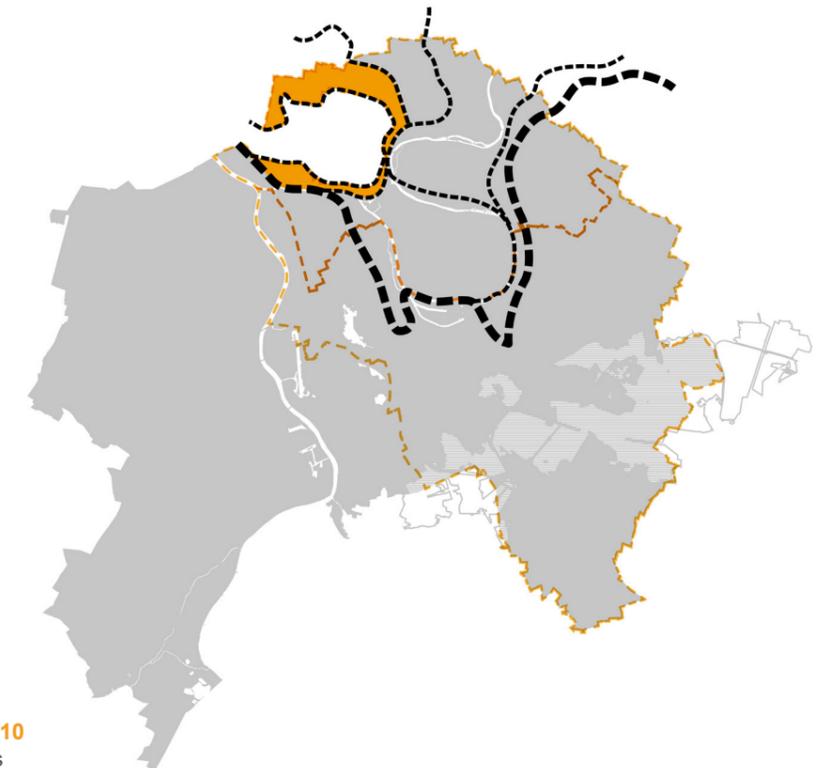
Ablon-sur-Seine
 Alfortville
 Arcueil
 Athis-Mons
 Boissy-Saint-Léger
 Bonneuil-sur-Marne
 Bry-sur-Marne
 Cachan
 Champigny-sur-Marne
Charenton-le-Pont
 Chennevières-sur-Marne
 Chevilly-Larue
 Choisy-le-Roi
 Créteil
Fontenay-sous-Bois
 Fresnes
 Gentilly
 L'Haÿ-les-Roses
 Ivry-sur-Seine
Joinville-le-Pont
 Juvisy-sur-Orge
 Le Kremlin-Bicêtre
 Limeil-Brévannes
 Maisons-Alfort
 Mandres-les-Roses
 Marolles-en-Brie
 Morangis
Nogent-sur-Marne
 Noisieu
 Orly
 Ormesson-sur-Marne
 Paray-Vieille-Poste
 Périgny
 Le Perreux-sur-Marne
 Le Plessis-Trévise
 La Queue-en-Brie
 Rungis
Saint-Mandé
 Saint-Maur-des-Fossés
Saint-Maurice
 Santeny
 Sucy-en-Brie
 Savigny-sur-Orge
 Thiais
 Valenton
 Villecresnes
 Villejuif
 Viry-Chatillon
 Villeneuve-le-Roi
 Villeneuve-Saint-Georges
 Villiers-sur-Marne
Vincennes
 Vitry-sur-Seine

Fascicule 06.4.1

La terrasse de Vincennes

La terrasse de Vincennes constitue la limite sud du plateau de Romainville, dominant la Marne sinueuse et le lit majeur de la Seine, faisceau infrastructurel aux portes de Paris. Elle est occupée majoritairement par le bois et la ville de Vincennes et de Saint-Mandé, ainsi que les parties hautes et faubouriennes de Charenton-le-Pont.

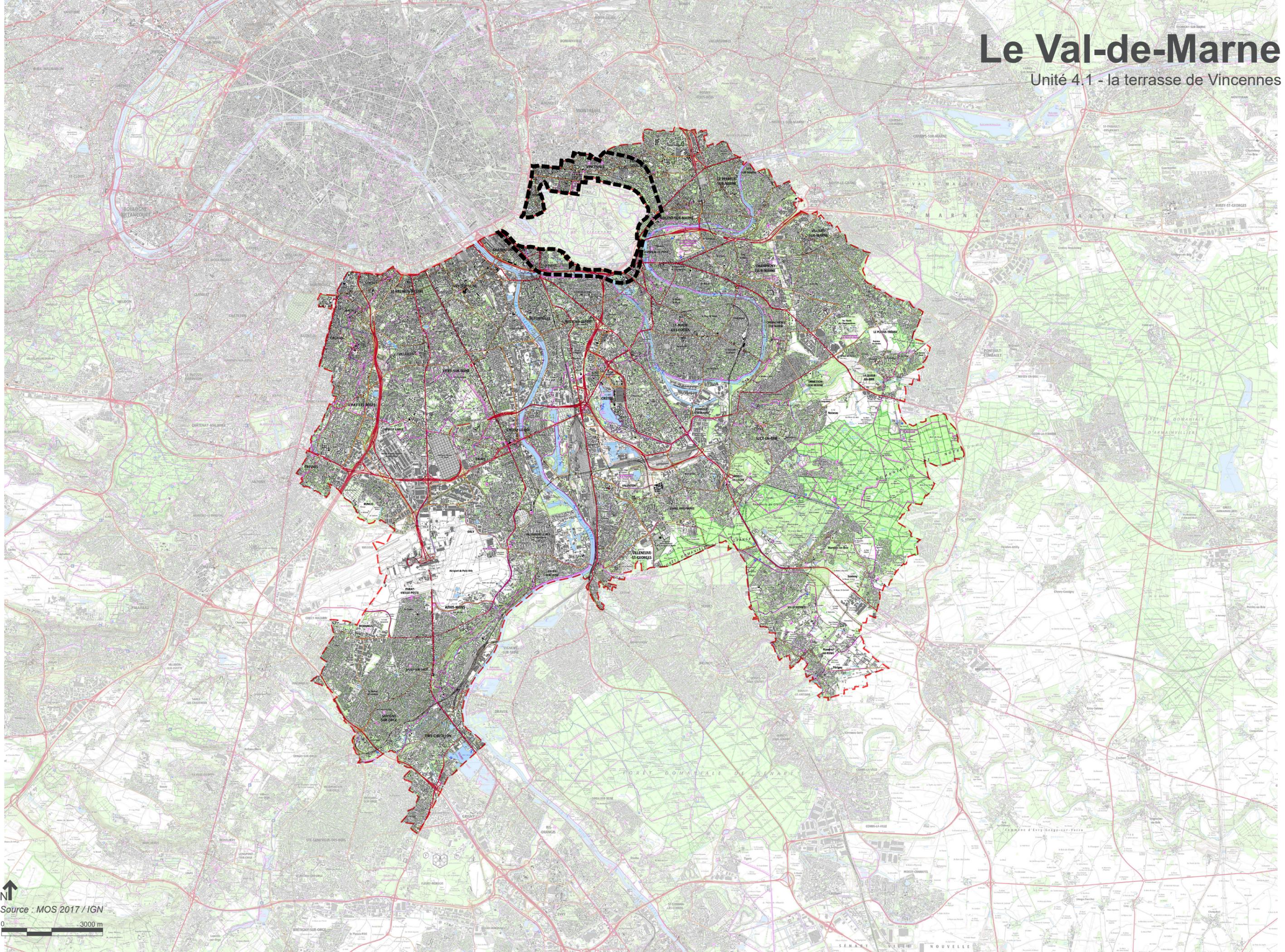
Attenant au périphérique, cette ceinture urbaine dense et faubourienne constituée autour du bois de Vincennes est marquée par les infrastructures autoroutières A4 et ferroviaires du RER A. La forte présence de l'arbre et l'ordonnancement type haussmannien du bâti confèrent à ces quartiers son caractère propre et un cadre de vie de qualité.



7 communes sur l'EPT 10
Paris-Est Marne et Bois

Le Val-de-Marne

Unité 4.1 - la terrasse de Vincennes



Source : MOS 2017 / IGN

0 3000 m

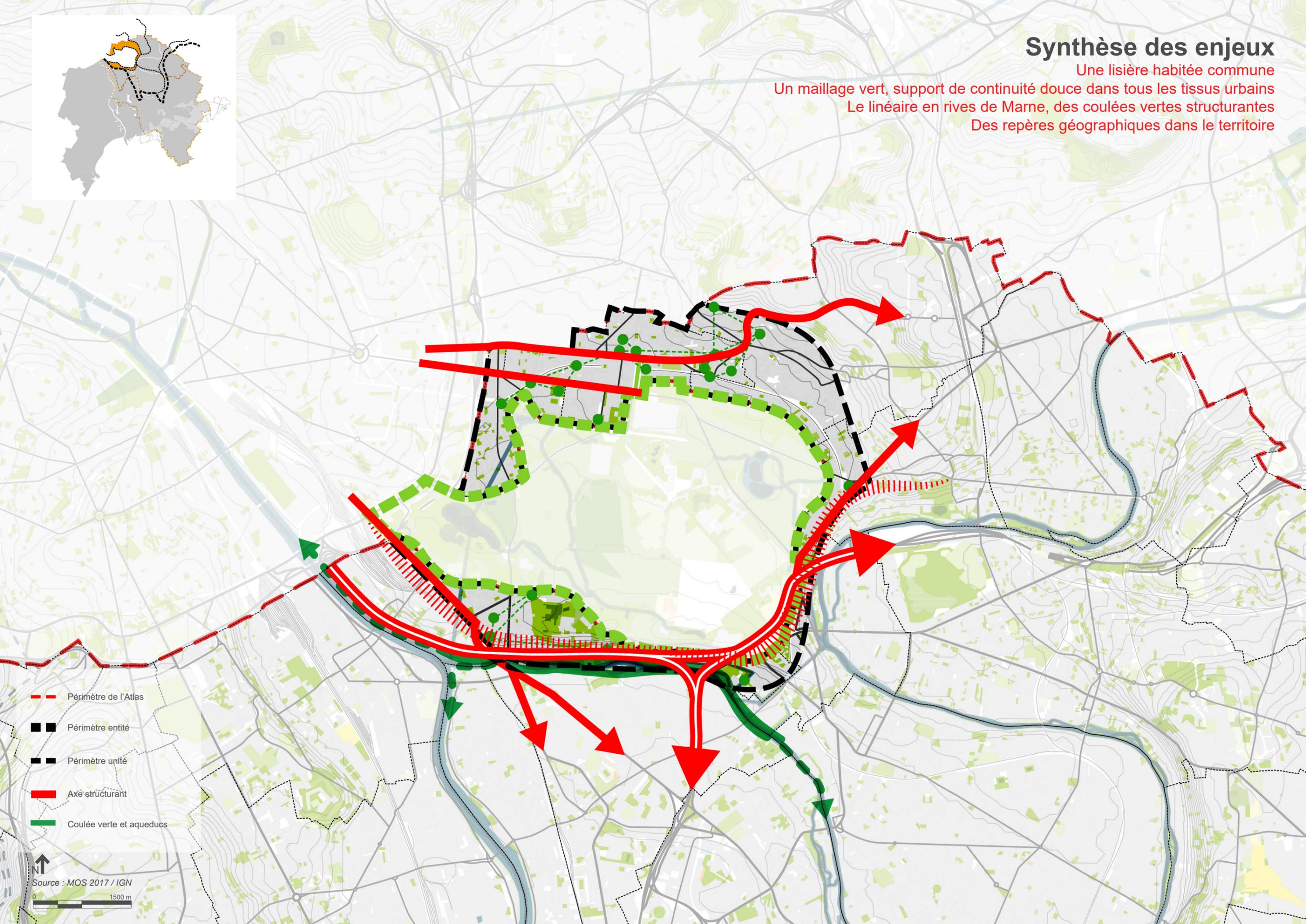
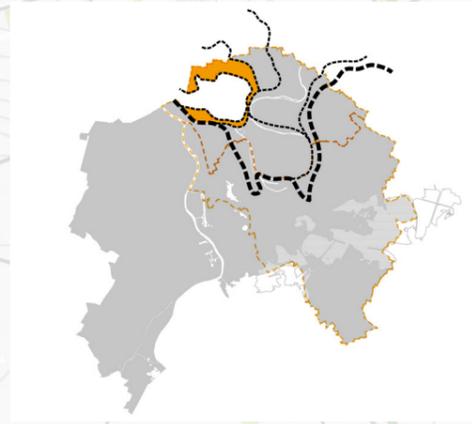
Synthèse des enjeux

Une lisière habitée commune

Un maillage vert, support de continuité douce dans tous les tissus urbains

Le linéaire en rives de Marne, des coulées vertes structurantes

Des repères géographiques dans le territoire



--- Périmètre de l'Atlas

■ Périmètre entité

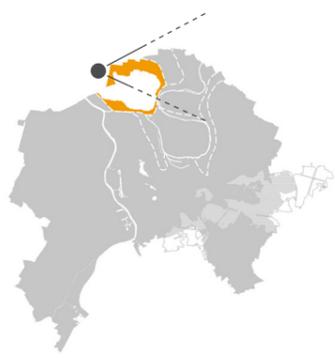
■ Périmètre unité

— Axé structurant

— Coulée verte et aqueducs

↑
Source : MOS 2017 / IGN

0 1500 m



Unité 4.1

La terrasse de Vincennes

D143 (vers Fontenay-sous-Bois)
axe structurant
bordé d'alignements
discontinus

La place du Général
Leclerc, le jardin public
et le square Jean
Jaurès forment un
ensemble de cours
dans l'axe de la Mairie,
espace ouvert à
l'échelle
de la ville

ligne du RER A,
vallée ferroviaire semi-
enterrée, forme une
rupture urbaine
et paysagère

D120 (route de
Nogent-sur-Marne),
axe structurant et
historique bordé
d'alignement

tissus faubouriens,
prolongement urbain
de Paris au-delà du
périphérique

Butte de Fontenay,
bascule topographique
entre Paris et la vallée
de la Marne

frange pavillonnaire,
à l'articulation entre le Bois
de Vincennes et la butte
de Fontenay, jalonnée de
grands ensembles

Château de Vincennes,
point de repère
historique et urbain
dans la ville

Bois de Vincennes,
995ha d'espaces verts
structurés par les anciens
tracés domaniales et forestiers.
Ici il est traversé par la D120
d'ouest en est

Vallée de
la Marne

